



PROCÈS-VERBAL

Séance extraordinaire du conseil municipal de Chesterville, tenue à la salle des sessions du conseil municipal, le 18 août 2021 à 19 h 00.

Sont présents :

Monsieur Vincent Desrochers, maire
Monsieur Marco Rousseau, conseiller
Madame Chantal Desharnais, conseillère
Monsieur Jasmin Desharnais, conseiller

Sont absents :

Monsieur Lawrence Hall, conseiller
Monsieur Frédéric Flibotte, conseiller
Monsieur Gilles Fortier, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire,
Monsieur Vincent Desrochers

Est également présente:

Madame Katy Groleau, secrétaire d'assemblée

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Renonciation de l'avis de convocation
3. Adoption de l'ordre du jour
4. Adjudication de contrat – dépôt des soumissions pour l'appel d'offres n° 2021-04-108-2 – Contrôle qualitatif des matériaux travaux de reconstruction (décohésionnement, rechargement et pavage) de la rue de la Plaisance, du rang St-Philippe et de la route Goupil
5. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné
6. Levée de l'assemblée.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Monsieur le maire à 19 h 05.

2. Renonciation de l'avis de convocation

2021-08-246

Considérant l'article 157 du code municipal qui permet de renoncer à l'avis de convocation prévu aux articles 155 et 156 lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y assistent;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère Chantal Desharnais,

appuyée par le conseiller Marco Rousseau;

Il est résolu

DE renoncer à cet avis de convocation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Adoption de l'ordre du jour

2021-08-247

Sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Marco Rousseau;

Il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté comme déposé par la directrice générale et secrétaire-trésorière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adjudication de contrat – dépôt des soumissions pour l'appel d'offres n° 2021-04-108-2 –Contrôle qualitatif des matériaux travaux de reconstruction (décohésionnement, rechargement et pavage) de la rue de la Plaisance, du rang St-Philippe et de la route Goupil

2021-08-248

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a mandaté la firme d'ingénierie Groupe Civitas pour le devis du contrôle qualitatif des matériaux pour les travaux de reconstruction pour la rue de la Plaisance, du rang St-Philippe et de la route Goupil;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité est allée en appel d'offres public sur le site S.E.A.O. pour obtenir des soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE les soumissions ont été ouvertes le 16 août 2021 à 10h 05 devant témoins ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a reçu 2 soumissions qui sont :

Les Services EXP inc. : 42 744,84 \$

FNX-Innov : 46 708,59 \$

Les prix inclus les taxes applicables.

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité accorde le contrat au plus bas soumissionnaire conforme en référence aux recommandations de la firme d'ingénierie Groupe Civitas, soit Les Services EXP inc. pour un montant de 42 744,84 \$ incluant les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par la conseillère Chantal Desharnais;

Il est résolu

QUE la municipalité de Chesterville accorde le contrat au plus bas soumissionnaire, soit Les Services EXP inc. pour un montant de 42 744,84 \$ incluant les taxes applicables;

QUE ces travaux sont prévus au programme d'immobilisations triennal (PTI) et que le coût des travaux sont payés au Programme de subvention d'aide à la voirie locale volet redressement (PAVL).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Période de questions sur le sujet ci-haut mentionné

6. Levée de l'assemblée

2021-08-249

Sur proposition du conseiller Jasmin Desharnais, appuyée par le conseiller Marco Rousseau;

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 19 h 09.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Vincent Desrochers,
Maire

Joanne Giguère,
Directrice générale et secrétaire-
trésorière